Les 20 ans du recyclage

Il y a maintenant 20 ans, en janvier 1997, débutait la collecte porte-à-porte des matières recyclables dans les MRC de Kamouraska et de Rivière-du-Loup. Co-éco, qui se nommait alors Corporation environnementale de la Côte-du-Sud, menait la campagne de sensibilisation entourant ce nouveau service. Le nom de cette campagne était *Opération trésor*, avec comme slogan *Moi j'embac*! Auparavant, le service de récupération en place était par apport volontaire, c'est-à-dire que les citoyens devaient se rendre dans certains points de dépôts pour déposer leurs matières recyclables.

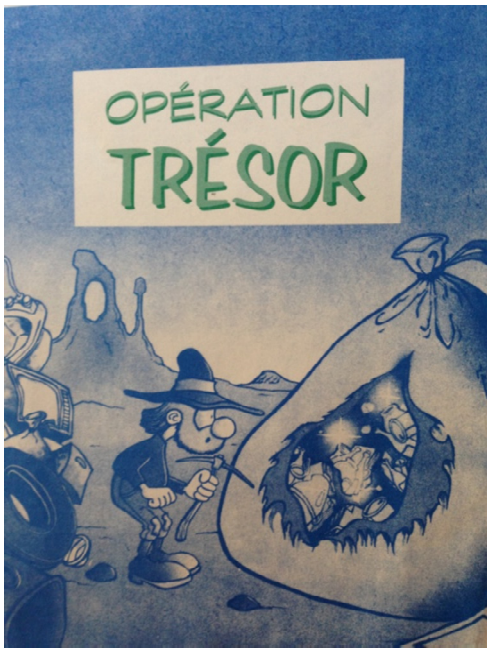

Les villes de La Pocatière et de Rivière-du-Loup ont agi comme précurseurs en instaurant le service de collecte porte-à-porte dès le début de l'année 1997. Par la suite, les autres municipalités de ces MRC ont elles aussi participé à la collecte. Malgré la fermeture temporaire du Centre de tri de Saint-Pascal après seulement 5 mois d'existence, la récupération dans le Kamouraska s'est poursuivie avec l'acheminement des matières au centre de tri de Récupération Grand Portage à Rivière-du-Loup. Aujourd'hui, les deux centres de tri existent toujours, mais sont la propriété de Société Via à Rivière-du-Loup et de Gaudreau Environnement à Saint-Pascal, assurant ainsi des dizaines d'emplois dans la région.

Avec l'instauration de la collecte sélective dans plusieurs municipalités, le Québec est passé en 1998 de 3 300 000 tonnes de matières récupérées à 6 800 000 tonnes dix ans plus tard[1]. Plus près de nous au Kamouraska, c'était 550 tonnes de matières qui étaient récupérées en 1995 et presque deux fois plus lors de l'implantation de la collecte porte-à-porte en 1997. Aujourd'hui la MRC de Kamouraska récupère près de 2600 tonnes par année, tandis que la MRC de Rivière-du-Loup, plus populeuse, récupère plus de 4200 tonnes[2]. Pour 2020, l'objectif est de récupérer 70 % du plastique, verre et métal et 100 % du papier et carton dans la MRC de Kamouraska, tandis que la MRC de Rivière-du-Loup a comme objectif de récupérer 70 % du plastique, verre, métal, papier et carton.

[1] La Presse, 18 novembre 2010.
[2] Données de 2013, Plans de gestion des matières résiduelles 2016-2020 de la MRC de Rivière-du-Loup et de la MRC de Kamouraska.